

La hausse des frais d'inscription pour les étudiants étrangers devrait les fragiliser encore plus

PAR FAÏZA ZEROUALA
ARTICLE PUBLIÉ LE MERCREDI 17 JUILLET 2019

Des élèves du master études de genre de l'université Paris VIII ont cherché à mesurer les effets probables de la hausse des frais d'inscription annoncée par le gouvernement pour les candidats venus de pays extracommunautaires. Conclusion : la mesure va les dissuader de venir, notamment compte tenu des très grandes difficultés matérielles.

L'angle de traitement n'avait pas encore été exploré. La mesure, qui prévoit une hausse substantielle des frais d'inscription pour les étudiants étrangers extracommunautaires dès la rentrée prochaine, a été analysée sous deux prismes : l'économie et le racisme. Or les étudiants du cours d'anthropologie des sexualités du master études de genre de Paris VIII-Vincennes-Saint-Denis, au sein du projet Genre et sexualité en migration (LEGS, UPL), ont mené entre février et mai **une enquête collective** nommée MalvenuEs en France – le plan du gouvernement s'appelant pour sa part **Bienvenue en France** – pour explorer les effets de la mesure sur les étudiants étrangers en termes de genre et de sexualité.

Leur échantillon, bien que restreint, compte dix-neuf personnes étudiant·e·s extracommunautaires : dix-huit femmes et une personne *queer*. La population étudiée est donc quasi exclusivement constituée de femmes. Un « *gros tiers* » se reconnaît comme LGBTQI+ et sont âgés de 20 à 40 ans, avec une moyenne d'âge de 28 ans. La plupart étudient en master et travaillent en parallèle pour subvenir à leurs besoins.

Leurs pays de départ sont les suivants : la Macédoine, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, le Sénégal, la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, la Turquie, l'Iran, l'Argentine, la Colombie, l'Équateur, Haïti et la Corée du Sud. Manquent des étudiant·e·s originaires d'Amérique du Nord et d'Océanie.

L'hypothèse initiale étant que cette hausse substantielle des frais d'inscription – les étudiant·e·s extracommunautaires sont amené·e·s dès la rentrée 2019 à payer 2 770 euros pour une inscription en licence et 3 770 euros pour un master – va dissuader les étudiants étrangers de postuler pour poursuivre ou entamer des études en France. Les politistes Éric Fassin et Bertrand Guillaume « *affirment que cette mesure paradoxale qui vise à attirer plus d'étudiant·e·s en démultipliant les coûts d'inscription, se base sur l'attraction des très riches : "Il s'agit d'attirer, non pas les étudiants en général mais les plus riches et en même temps d'écarter les plus pauvres"* ».

Vingt-quatre universités sur les soixante-quinze en France, ainsi que l'EHESS, se sont prononcées fermement contre cette augmentation pour la rentrée 2019-2020. La problématique est apparue aux étudiants du master de genre lorsqu'ils ont assisté à des assemblées générales au sein de leur université.

Maxime Ledain appartient à ce groupe qui a réalisé l'étude. Il explique que des éléments leur étaient déjà connus, notamment la fragilité des étudiantes étrangères face au travail du sexe. « *Mais on s'est rendu compte de la réalité et de la violence subie de manière plus précise. On est vraiment dans l'intersectionnalité la plus pure : les hommes pensent pouvoir demander n'importe quoi à ces étudiantes, car elles sont femmes et étrangères. Elles sont ultra précaires, donc des proies plus faciles.* »



Lors d'un rassemblement pour les étudiants étrangers. © FZ

Le jeune homme s'est aussi rendu compte, lors des assemblées générales organisées pour lutter contre la mise en place de la mesure gouvernementale, que les hommes blancs français étaient ceux qui

s'exprimaient le plus, au contraire des concerné·e·s, femmes étrangères en première ligne. « *Elles étaient inexistantes* », se souvient Maxime Ledain.

Pour certain·e·s, étudier à l'étranger, en France, apparaît comme une opportunité rêvée, mais aussi une échappatoire à un quotidien pesant lorsqu'on est une femme ou une minorité sexuelle. Même si à l'arrivée le tableau est moins idyllique qu'imaginé. Certain·e·s se retrouvent sans papiers un temps, car l'administration française est exigeante, longue et complexe.

C'est tout ce pan sombre de la vie d'un·e étudiant·e étranger·e qui est mis au jour. L'université Paris VIII est un terrain intéressant parce qu'il s'agit de l'université qui accueille le plus d'étudiants extracommunautaires, en particulier des pays d'Afrique. En 2018-2019, l'université accueillait 22 118 étudiant·e·s, dont 29 % d'étranger·e·s. Parmi ces derniers, 87 % sont extracommunautaires. 25,2 % des étudiant·e·s de l'université sont donc de nationalité non européenne. 57 % sont des femmes (sur un total de 5 584 étudiant·e·s extracommunautaires). Les femmes non européennes représentent ainsi 14 % de la population étudiante totale.

Les étudiants ont voulu vérifier si l'annonce de la mise en œuvre de frais d'inscription différenciés allait avoir un impact sur les vœux des candidat·e·s. Les chiffres sont implacables : en comparaison avec les deux années précédentes, les demandes d'inscription provenant des étudiant·e·s extracommunautaires ont baissé de 81 %.

Les vœux émis par les étudiantes et les étudiants *via* Campus France ont baissé respectivement de 49 % et de 47 % en comparaison avec l'an passé à la même date.

À l'origine, les étudiants ont émis le postulat, un peu manichéen, que les études à l'étranger étaient un moyen de bénéficier de la liberté dont ils sont privés dans leurs pays respectifs, comme si la France était exempte de toute discrimination ou de difficulté. Le groupe d'étudiants écrit : « *Or la réalité est plus complexe. C'est pourquoi nous avons réorienté notre enquête : nous nous sommes intéressé·e·s aux conditions d'études de ces étudiant·e·s étranger·e·s*

en France afin de mesurer les potentiels effets de l'accroissement des frais, au regard de la situation actuelle. Nous souhaitons donc mettre à jour la complexité des expériences des acteur·rice·s. »

Leur focale s'est placée naturellement sur les femmes, notamment parce que les études sur leurs migrations, apparues il y a une trentaine d'années, démontrent qu'elles sont plus sujettes aux violences et à la précarité du fait de leur genre, les unes se nourrissant de l'autre. De fait, leurs moyens d'action sont limités.

« *Dans un monde où les femmes sont généralement moins bien rémunérées à compétences égales et où les familles soutiennent fréquemment davantage leurs fils que leurs filles dans leurs désirs d'études, quel impact auront ces montants sur la venue en France d'étudiantes extracommunautaires ? De même, qu'en sera-t-il des étudiant·e·s LGBTI+ ou de celles et ceux engagé·e·s politiquement dans la critique de l'oppression des femmes et des LGBTI+ dans leur pays ?* » Voilà en substance les questions posées dans cette étude.



En décembre 2018, l'université Paris I a été bloquée en signe de soutien avec les étudiants étrangers.

Tous et toutes justifient leur envie de venir étudier en France comme le résultat d'un désir de découvrir autre chose, d'autres gens, une autre culture. Pour certains, étudier à l'étranger, c'est parvenir à se soustraire à une coutume parfois pesante, comme l'explique A., Colombienne de 27 ans qui souhaitait quitter la maison de ses parents, ce qui n'entre pas dans les mœurs de sa ville natale. D'autres rapportent que l'offre éducative dans leur pays n'était pas suffisamment attractive ou fournie.

Enfin le faible prix. Jusqu'alors, faire des études en France agit aussi comme un élément en faveur de la migration.

D'autres partent pour des raisons de sécurité ou de contexte politique répressif. « C., 28 ans, Colombienne, était journaliste au Mexique, mais a décidé de partir et de terminer ses études à cause des conditions de travail désavantageuses et risquées, surtout pour une femme : "Ce n'est pas la même chose pour un homme journaliste de faire son travail au Mexique qu'une femme. Elle prend beaucoup plus de risques justement pour faire son travail." » Une Tunisienne raconte avoir été motivée par les déceptions postrévolutionnaires.

C., qui s'identifie comme *queer*, ajoute que le désir d'étudier à l'étranger était aussi en partie motivé par son identité de genre/sexuelle : « Parce qu'en Turquie, c'est toujours un peu compliqué d'être ouvert, dans la rue ça peut être problématique de dire voilà moi je suis gay, je suis lesbienne, je suis n'importe quoi. » Iel précise : « En Turquie, c'est toujours l'oppression absolue, c'est toujours interdit ça, c'est... il y a beaucoup de gens qui sont tués. »

« La précarité amplifie la violence patriarcale »

Souvent, la désillusion point. « J'attendais un pays plus calme où il y a plus de démocratie et moins de violence policière, voire l'absence de cette dernière. Je supposais arriver dans un pays où il y a plus d'égalité des chances aussi », regrette A., 32 ans, Kurde de Turquie. « Le lieu rêvé d'exil s'avère être finalement le lieu d'une grande précarisation, de discriminations racistes, sexistes, lgbtiphobes et d'une faible aide en ce qui concerne l'intégration des étranger·e·s », écrivent les étudiant·e·s.

La première difficulté : monter un dossier qui se tient auprès de Campus France, l'organisme centralisant les demandes des étudiants étrangers. Il faut justifier d'une certaine somme pour prétendre venir dans l'Hexagone. Une étudiante algérienne rapporte qu'il faut disposer de 7 000 euros sur un compte. Leurs parents se portent souvent garants. Une étudiante raconte que la somme est collectée auprès de la famille et que, dès lors que l'attestation est produite, chacun récupère sa mise.

Par ailleurs, les étudiant·e·s doivent prouver qu'ils peuvent disposer de 650 euros par mois au moment de refaire leur titre de séjour à la préfecture. L'une des étudiantes du panel s'est vu refuser celui-ci, faute de disposer de ces fonds requis sur son compte bancaire. Deux étudiantes ont été sans domicile fixe pendant leurs études, deux autres ont failli l'être. La plupart travaillent en parallèle de leurs études. « Les travaux le plus souvent cités sont caissier·e·s dans un centre commercial, le travail domestique, le baby-sitting et le travail dans le monde de la restauration, comme serveuse ou commis de cuisine. Ce sont des secteurs où le travail "au noir" et sans contrat peut être privilégié. »

C., qui a été un temps SDF, s'est vu proposer de travailler dans un appartement près de gare de l'Est, où des étudiant·e·s font des passes. Aucun·e étudiant·e n'a dit avoir recours au travail du sexe, mais les étudiant·e·s savent qu'il est difficile de confier y avoir eu recours pour subsister.

Une autre étudiante rapporte avoir été en difficulté de logement ; des connaissances masculines lui ont alors proposé de lui payer une chambre d'hôtel... à condition de l'y accompagner. Une étudiante venue d'Haïti raconte que son colocataire et son propriétaire lui ont fait des avances. Ce dernier lui a même finalement proposé l'hébergement contre des services sexuels.

Certain·e·s ont rapporté être victimes de commentaires sexistes au travail, et des LGBTI+ avoir dû dissimuler leur orientation sexuelle.

D'autres relèvent qu'il est compliqué de nouer des relations amicales avec les élèves. Une étudiante sénégalaise raconte avoir observé que la répartition des groupes pour des travaux collectifs se fait « sur la base des classements raciaux ». Une autre, Latino-Américaine, rapporte avoir essayé d'intégrer une association féministe. Elle l'a quittée parce que ses membres avaient un comportement raciste, dit-elle, et se croyaient « supérieures aux associations latino-américaines. De plus, dans ces associations, elle ne trouvait ni aide ni revendications en ce qui concerne la situation des femmes étrangères en France, ce qui lui

pesait ». D'autres ont subi du racisme dans les milieux LGBTI+. Certain·e·s se sont senti·e·s fétichisé·e·s, d'autres ont subi l'homophobie.

La diversité culturelle du pays apparaît en revanche comme un point d'attrait.

Bien entendu, le plan « Bienvenue en France », avec toute la dimension ironique contenue dans son nom, suscite dans le panel un fort sentiment de rejet et d'injustice. Aucun d'entre eux n'adhère aux arguments du gouvernement ni ne considère que cela va contribuer à donner davantage de valeur à leur diplôme. L'universalisme et la tradition d'accueil du pays se trouvent ébranlés aux yeux des étudiants.

L'attrait des études en France tient aussi à sa tradition intellectuelle critique, tradition qui perdure notamment grâce au caractère peu coûteux des études. En effet, des filières ne donnant pas directement un travail risquent de se voir désaffectées si elles deviennent très onéreuses. C'est ce que plusieurs étudiant·e·s nous ont dit : leurs parents ne seraient pas d'accord si l'élève choisissait de faire des études longues, en art ou en sciences humaines, et s'il devait payer 3 000 ou 4 000 euros par an.

Dans leur entourage d'origine, plusieurs personnes leur ont confié ne pas vouloir porter une candidature en France.

En rendant nombre de femmes et/ou personnes LGBTI+ étudiant·e·s étrangèr·e·s en France encore plus précaires, la réforme « Bienvenue en France

» tendra certainement à aggraver la vulnérabilité de ces personnes aux violences intersectionnelles qui les touchent.

Hélène Nicolas, maîtresse de conférences en anthropologie du genre et responsable du master dédié de Paris VIII, a elle aussi appris de cette recherche. « *Les raisons de la migration sont diverses et pas seulement pour améliorer son capital culturel et son capital socio-économique. Il y a une volonté d'émancipation, parfois de s'éloigner de sa famille, de gagner de l'autonomie.* » D'ailleurs, 80 % des étudiant·e·s interrogé·e·s s'autofinancent dans des conditions difficiles.

L'enseignante explique encore que cette enquête ne vient que confirmer le fait que « *la précarité amplifie la violence patriarcale* ». Maxime Ledain retient aussi une « *hypocrisie* » autour de la question des droits des femmes, censés être garantis en France. « *À leur arrivée, ces femmes vivent une double oppression. Elles racontent être exotisées et, selon les contextes, pouvaient vivre plus d'oppression sexiste ici que dans leur pays d'origine.* »

Ce travail a vocation à se poursuivre et à être étoffé, notamment en raison de la courte durée de la première enquête. Il faudrait intégrer aussi plus d'hommes hétérosexuels dans le panel. Les effets de la mesure seront connus avec plus d'acuité lorsque celle-ci sera mise en œuvre.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.